



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL



GUIDE PRATIQUE

DÉVELOPPEMENT DURABLE





	Préambule		4
	Le bilan carbone		5
	Les déplacements		6
	L'énergie		7
	L'eau		8
	Le papier		9
	Les déchets		10
	Les achats responsables		11
	Soyons tous acteurs		12



Apparue pour la première fois dans les années 1980, la notion de « Développement Durable » émerge du double constat de l'échec d'un développement basé sur la seule croissance et des atteintes à l'environnement.

- Sa définition est officialisée en 1987 par la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement dans son rapport « *Notre avenir à tous* », plus connu sous le nom de « *Rapport Brundtland* » : « *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ».

Une culture « Développement Durable » à l'hôpital ?

Le bien-fondé d'une politique de « Développement Durable » est aisément reconnu par chacun, chacune d'entre nous. Il est relayé par une abondante littérature et une médiatisation de thématiques émaillant de façon récurrente l'actualité. Messages de vulgarisation, de dramatisation ou de pédagogie pénètrent peu à peu nos consciences et nos actions de citoyens : « Réchauffement climatique, Grenelle, Vert, Durable, Circuit court, Énergie... ».

La problématique qui se pose dès lors à l'hôpital est la suivante :

- Comment transposer ces prises de conscience individuelles réelles, mais souvent partielles, dans la pratique professionnelle ?
- Comment intégrer le développement durable dans sa juste mesure et dans toutes ses dimensions, aux valeurs collectives de l'Établissement, de qualité, d'éthique et de responsabilité ?

La politique « Développement Durable » à l'hôpital doit en effet prendre sa source dans ses valeurs fondatrices, embrasser les trois champs, économique, social et environnemental, et être portée de façon complémentaire collectivement par l'institution et individuellement par ses professionnels.

- Dès 2010, le Centre Hospitalier Théophile Roussel marquait sa volonté de s'engager fermement dans le « Développement Durable » : création d'un groupe de travail dédié, valorisation du « terrain » et mutualisation des expériences, nomination d'une direction référente et surtout adoption en 2012, d'un « Projet Développement Durable » profondément en lien avec les autres volets du Projet d'établissement (cf. *Fleur centrale*).

- Ce projet, ambitieux pour notre communauté et nos patients, traite de thématiques aussi diverses que l'énergie, l'air, l'eau, les transports, les déchets, les achats responsables et est attentif aux ressources humaines et relations sociales.

- Sa réussite est certes fondée sur la volonté institutionnelle de l'hôpital, mais aussi sur la mobilisation de ressources tant collectives qu'individuelles, tant internes qu'externes. L'Établissement gagnera ainsi en reconnaissance de son engagement, même s'il s'agit de souligner les contradictions de ses propres pratiques.

La réussite d'une politique de « Développement Durable » s'inscrit à la fois dans la durée et la diversité.

- Cette approche suppose l'adhésion, par diffusion de ses valeurs, du plus grand nombre d'acteurs et parie notamment sur la volonté de chacun d'agir sur ses pratiques quotidiennes.

C'est pour répondre à cette double recherche de pragmatisme et d'adhésion que le Projet « Développement Durable » a inscrit au titre de ses actions, l'élaboration d'un « *Guide Pratique Développement Durable* » au Centre Hospitalier Théophile Roussel.

Un guide qui, sans ambition d'exhaustivité, marque les engagements du CHTR dans cette démarche, et dans le même temps, nous interroge sur nos pratiques quotidiennes en nous rappelant quelques-uns de ces gestes simples qui participent à la qualité environnementale.





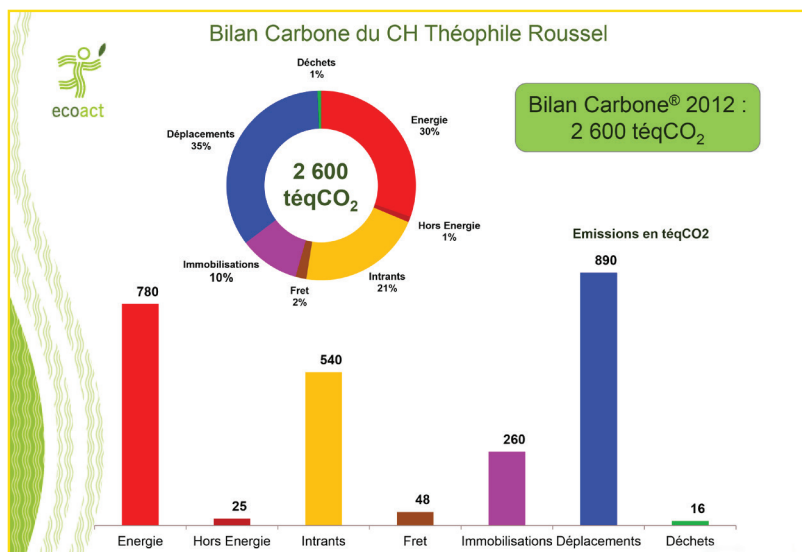
LE BILAN CARBONE



Un OUTIL D'ANALYSE : LE BILAN CARBONE 2012 DU CHTR

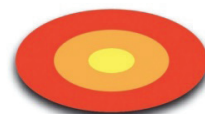
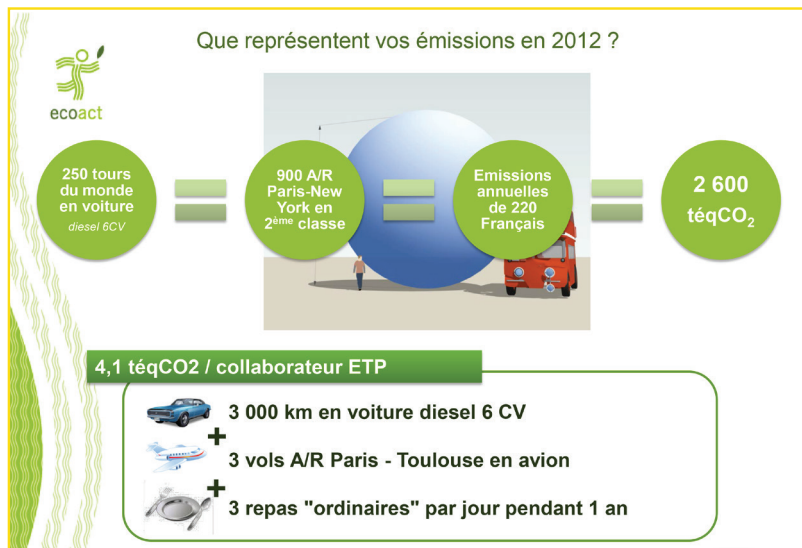
Dans le cadre de sa démarche développement durable, le CHTR a mené en 2013 un bilan carbone en collaboration avec la société **ECOACT**.

- Ce bilan vise à comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre afin d'évaluer notre empreinte carbone et aboutir à la mise en place d'un plan de réduction de ces émissions.
- À cette fin, plusieurs postes ont été étudiés et les données collectées ont fait l'objet d'une restitution qui a fait apparaître les résultats ci-dessous :



Légende schéma :

- **t_{eq}CO₂** : les émissions de gaz à effet de serre sont généralement exprimées en tonne équivalent CO₂ (t_{eq}CO₂), unité commune pour l'ensemble des gaz qui prend en compte les caractéristiques (durée de vie et capacité à réchauffer la planète)
- **Déchets** : déchets directs générés
- **Énergie** : consommation énergétique (gaz, électricité, fioul)
- **Hors énergie** : fluides frigorigènes, gaz médicaux
- **Intrants** : matériaux et services entrants (activité bureautique, hôtelière et médicale)
- **Fret** : transports de biens, marchandises



BILAN CARBONE®
Utilisateur 2013

Partant de ce constat, ce guide recense les différents engagements du Centre Hospitalier Théophile Roussel pour réduire ses émissions de CO₂.





LES DÉPLACEMENTS



Quelques chiffres



- 62 % des français se rendent à leur travail en voiture et 93 % sont seuls dans leur véhicule.
- 6 600 km correspondent à la distance parcourue chaque année par une personne pour se rendre à son travail, soit la distance Paris-Chicago.
- En ville, un déplacement sur 4 est inférieur à 1 km. Ce 1^{er} kilomètre pollue 4 fois plus que les autres, même avec un véhicule équipé d'un pot catalytique.
- Une voiture mal entretenue peut entraîner 20 % de pollution en plus et une consommation en carburant 10 % supérieur.



Au Centre Hospitalier Théophile Roussel

Le poste « Déplacement de personnes » représente 35 % des émissions des gaz à effet de serre en 2012 dont :

- ▶ 68 % pour des trajets domicile-travail, pour un trajet moyen de 24 km AR/jour
- ▶ 69 % en voiture individuelle.

ET MOI, COMMENT JE PARTICIPE ?

- J'adopte une conduite souple et je roule à allure modérée
- J'évite les accélérations et freinages brusques
- J'utilise les transports en commun chaque fois que cela est possible
- Je propose le covoiturage
- Je limite l'usage de la climatisation dans mon véhicule
- Je me déplace à pied sur le site

LES ENGAGEMENTS DU CHTR

- ✓ Renouvellement régulier du parc automobile pour des véhicules moins polluants
- ✓ Navette vers la gare de Sartrouville tous les soirs (du lundi au dimanche). Une navette supplémentaire le matin (les dimanches et jours fériés)
- ✓ Regroupement des commandes et livraisons (Fret)

ASTUCE

La calculette éco-déplacements disponible sur le site internet de l'ADEME vous permet de comparer le coût carbone de votre trajet en fonction de votre mode de transport :

www.ademe.fr/calculette-eco-deplacements

Calculatrice Eco-déplacements
Calculez l'impact de vos déplacements quotidiens sur l'environnement et sur vos dépenses

DISTANCE DOMICILE-TRAVAIL : J'habite à 15 km de mon travail.
Saisissez la distance entre votre domicile et votre travail : Le convertisseur d'unité que les chiffres ronds de 2 à 99.

MODES DE TRANSPORTS
Choisissez les 2 modes à comparer :

Je choisis	COUT	EFFET DE SERRE	ENERGIE
LA VOITURE	3105,00 €	1944,30 kg de CO ₂	759,75 l de pétrole
plutôt que			
LE BUS	312,00 €	501,00 kg de CO ₂	187,80 l de pétrole

En choisissant la voiture plutôt que le bus :
 Je dépense 2793,00 € en plus par an.
 J'émette 1443,30 kg de CO₂ en plus par an.
 Je consomme 571,95 litres de pétrole en plus par an.

Informations complémentaires



Quelques chiffres

- Un ménage français consomme pour l'éclairage domestique environ 500 Kwh/an. Ce qui représente 15 % de sa facture d'électricité annuelle.
- Les ampoules à incandescence utilisent 4 à 5 fois plus d'électricité que les ampoules basse tension et durent 6 à 8 fois moins longtemps.

Au Centre Hospitalier Théophile Roussel

- Un écran d'ordinateur qui n'est jamais éteint le soir coûte 30 euros par an. Il y a près de 400 écrans au CHTR ce qui équivaut à 12 000 euros d'économie possible si on appuie sur le bouton d'arrêt .
- Notre consommation annuelle électricité sur le site central est de 1.200.000 Kwh/an. Notre objectif est de passer à 1.000.000 Kwh/an.
- Le poste énergie (gaz, électricité) représente 30 % des émissions de gaz à effet de serre du CHTR dont 88 % de chauffage soit 780t_{eq} CO₂. En 2012, le CHTR a consommé 266 Kwh/m²/an (pour ces deux énergies).

Rappel de la règle Grenelle des « 3 fois 20 », à savoir d'ici 2020 :

- Réduire de 20 % les émissions de GAES (*gaz à effet de serre*)
- Améliorer de 20 % l'efficacité énergétique
- Inclure au moins 20 % d'énergies renouvelables



ET MOI, COMMENT JE PARTICIPE ?

- Je n'allume pas l'éclairage si la lumière du jour est suffisante
- J'éteins l'éclairage quand je quitte une pièce ainsi que les appareils électriques que je n'utilise pas, y compris imprimante et machine à café
- J'éteins l'écran de mon ordinateur
- Je ne laisse pas les portes et fenêtres ouvertes en période de chauffage et alerte les services techniques en cas de chaleur excessive
- Je ne laisse pas mon chargeur de téléphone ou d'appareil photo en continu sur le secteur

LES ENGAGEMENTS DU CHTR

- ✓ Modernisation des chaufferies (chaufferies à condensation et amélioration des systèmes de régulation)
- ✓ Changement des menuiseries extérieures
- ✓ Installation d'éclairage à détecteur de présence dans les locaux sanitaires
- ✓ Changement des luminaires ancienne génération par des ampoules basse consommation



Quelques chiffres



- L'eau est un bien commun de l'humanité qui est devenu rare et précieux. Les réserves d'eau sont surexploitées, font l'objet d'une demande toujours croissante et subissent des pollutions diverses et graves.
- Depuis un siècle, la consommation d'eau a été multipliée par 7. En France, nous en consommons 140 litres par habitant et par jour.
- Une fuite en goutte-à-goutte sur un robinet, ce sont 35 m³ perdus par an : un quart de la consommation d'eau annuelle d'un foyer.
- Déverser des produits toxiques dans les canalisations a des conséquences néfastes : dispersion dans les eaux de rivières de produits contenant des traces de médicaments ou de produits chimiques.

Au Centre Hospitalier Théophile Roussel

- La consommation annuelle de l'établissement est de 13 000 m³/an et la consommation journalière s'élève à 35 m³/jour.

LES ENGAGEMENTS DU CHTR

- ✓ Rénovation du réseau primaire d'alimentation
- ✓ Amélioration des réseaux d'eau chaude
- ✓ Suppression des ballons sur L'ECS (eau chaude sanitaire) pour éviter les purges réglementaires et hebdomadaires

ET MOI, COMMENT JE PARTICIPE ?

- J'utilise le mode économique des chasses d'eau
- Je veille à utiliser la juste quantité de produit de nettoyage et de décontamination
- Je ne déverse pas de produits dangereux dans les canalisations
- Je ne laisse pas couler l'eau des robinets inutilement
- Je signale les fuites d'eau aux services techniques





Quelques chiffres



- La fabrication de papier est une activité très gourmande en énergie et en eau et rejette de nombreux composants polluants et de déchets. Elle utilise près de la moitié des coupes de bois dans le monde. Le papier constitue les trois quarts des déchets produits au bureau.

- Une photocopieuse utilise 10 fois moins d'énergie et d'encre qu'une imprimante individuelle pour imprimer un même document.

- **Et le papier recyclé ?** La reconversion de fibres récupérées est en effet bien moins coûteuse en eau et en énergie que la transformation du bois, même issu de forêts durablement gérées : si l'on compare les deux solutions, une tonne de papier recyclé épargne 17 arbres, 20 000 litres d'eau, et l'équivalent en CO2 d'un voyage en voiture de 2 000 kilomètres.

Au Centre Hospitalier Théophile Roussel

- Le CHTR achète chaque année plus de 3 000 ramettes de 500 feuilles de papier A4 recyclable.

ET MOI, COMMENT JE PARTICIPE ?

- Je n'imprime pas les mails si ce n'est pas indispensable
- J'utilise la messagerie plutôt que la diffusion papier
- Je recycle les papiers imprimés inutiles en brouillon
- Je privilégie l'impression recto-verso
- Pour les grosses quantités d'impression, je m'adresse au service reprographie

ASTUCE

Pour les unités ou les bureaux non équipés de la poubelle ci-dessous, je peux utiliser les poubelles jaunes extérieures dédiées au tri des papiers.

Concernant les papiers confidentiels, je continue à utiliser la broyeuse.



La poubelle du Tri Sélectif

LES ENGAGEMENTS DU CHTR

- ✓ Mise en place d'une poubelle dédiée au tri des papiers, en partenariat avec la CABS (Communauté d'Agglomération des Boucles de la Seine)
- ✓ Achat de papier recyclable
- ✓ Mise en place d'appareils multifonction : imprimantes en réseau





LES DÉCHETS



LA BONNE GESTION DES DÉCHETS QUE NOUS PRODUISONS DEVIENT
UN NOUVEL ENJEU QUI DEMANDE NOTRE IMPLICATION.



Quelques chiffres

- Chaque jour, l'activité humaine produit environ 10 millions de tonnes de déchets (hors agriculture et construction) ce qui représente une production mondiale d'environ 4 milliards de tonnes de déchets par an. La quantité de déchets a doublé en 40 ans. Chacun d'entre nous jette en moyenne 390 kg/an de déchets dans les poubelles et containers de tri, auxquels s'ajoutent les 200 kg/an qui sont apportés en déchetteries.

Au Centre Hospitalier Théophile Roussel

- Le poste « déchets » du CHTR ne représente qu'1% de ses émissions de gaz à effet de serre, soit une production de 84 kg en moyenne par agent par année.
MAIS 76 % des déchets ne sont pas triés, donc non valorisés.

EXEMPLES DE DURÉE DE VIE DANS LE SOL



2 à 3 ans



5 ans



+ de 300 ans

LES ENGAGEMENTS DU CHTR

- ✓ Introduction du tri des déchets dans certains bâtiments
- ✓ Relecture des procédures de tri et traitement des déchets des différentes filières
- ✓ Tri au restaurant du personnel (bio déchets)
- ✓ Projet de valorisation des barquettes alimentaires
- ✓ Introduction de clauses de tri dans certains achats (collecte sélectif de matériaux de chantiers) avec traçabilité

ET MOI, COMMENT JE PARTICIPE ?

- Je suis les protocoles de tri des déchets ménagers et DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)
- J'élimine les cartouches d'imprimante dans les conteneurs de recyclage prévus au magasin
- Je dépose ampoules et piles au service technique

ASTUCE



Moment quasi universel au travail, la pause-café peut produire de nombreux déchets : emballages de sucre, dosettes diverses, couverts en plastique, et surtout gobelets de carton ou de plastique.

Quelques idées pour y remédier ?

Tout d'abord, vive le mug, la vaisselle lavable et réutilisable ! Et ensuite, pourquoi pas les grands conditionnements (café, sucre, biscuits...) ? Cela est moins cher et source de moins de déchets.



« ÊTRE UN CITOYEN RESPONSABLE, C'EST... »

- Savoir choisir les produits qui garantissent une démarche favorable pour l'homme et pour l'environnement.

LE CHTR EST ENGAGÉ DANS UNE POLITIQUE D'ACHAT ÉCO-RESPONSABLE.

QU'EST-CE QU'UN ACHAT RESPONSABLE À L'HÔPITAL ?

- L'achat éco-responsable consiste à intégrer l'environnement comme un critère d'achat au même titre que le coût, le délai, la qualité et la sécurité. Cette démarche vise à recourir à des approvisionnements (produits, prestations, travaux) plus respectueux de l'environnement et fabriqués dans des conditions socialement respectueuses.

Des exemples au CHTR :

- Partenariats avec des prestataires engagés dans une politique de Développement Durable signataires de chartes respectant les procédures d'élimination des déchets, « Certification chantier durable », en utilisant des produits labellisés (par ex : peintures).



LES ENGAGEMENTS DU CHTR

- ✓ Intégration de critères « Développement Durable » dans les marchés
- ✓ Regroupement des commandes et des livraisons pour diminuer les coûts de transport
- ✓ Dématérialisation des procédures des marchés publics
- ✓ Adhésion à la plateforme : <http://acheteurdurable.com>

« LE LABYRINTHE DES ÉCO LABELS... »

QU'EST-CE QU'UN LABEL ENVIRONNEMENTAL... ? Pour en savoir plus : www.ecolabels.fr

- L'attribution d'un label relève toujours d'une démarche volontaire du producteur. Accordée par un organisme certificateur indépendant, la labellisation d'un produit apporte au consommateur une garantie sur sa traçabilité et sur le respect de normes de qualité environnementales et/ou sociales. Un label est généralement accordé à un produit ou une marque pour une durée de un à trois ans.

LES LABELS ÉCOPRODUITS



Label qui certifie le respect de critères environnementaux communs à l'Union Européenne sur tout le cycle de vie du produit.



Éco label français, délivré par AFNOR certification. Il certifie des produits qui présentent des impacts moindres sur l'environnement.



Une marque-label permettant de repérer les articles en papier recyclé.

LES PSEUDOS LABELS



Le Point Vert assure seulement que le fabricant respecte l'obligation légale à laquelle il est soumis, à savoir contribuer financièrement au programme de tri des déchets.



Cette mention signifie que le produit peut être recyclable, pas qu'il sera recyclé.



Invite le consommateur à jeter l'emballage dans une poubelle.



LES APPLIS MOBILES GRATUITES



Guide du tri 2.0

par Eco-Emballages

Que faire de vos emballages, piles, médicaments, pots de peinture, jouets et autres textiles ?

Trouvez rapidement une solution écologique, économique ou solidaire pour tous les objets dont vous souhaitez vous débarrasser.



Eco geste

par EDF

Avec l'application Eco-gestes, la consommation responsable n'aura plus de secrets pour vous : mettez en pratique les astuces pour devenir un éco-citoyen à votre domicile (tri, écolabels, recyclage...) et réduisez en toute facilité votre consommation d'énergie (électricité, eau, gaz...).



Flash Labels

par Innoxia

La consommation représente une des principales causes du changement climatique et de pollutions diverses. Comment consommer plus responsable ?

Les labels peuvent vous y aider, mais encore faut-il s'y retrouver ! Cette application est là pour vous aider à consommer mieux.



Ma commune face aux risques

Version smartphone du site macommune.prim.net.

Informations en matière de risques naturels et technologiques concernant votre ville.



BlaBlaCar

Version smartphone du site covoiturage.fr.

Cette application facilite le covoiturage en permettant la mise en relation instantanée des conducteurs et passagers souhaitant effectuer un même trajet.

QUELQUES LIENS UTILES

- www.ademe.fr
- www.developpement-durable.gouv.fr
- www.vedura.fr
- www.ecoloinfo.com
- www.defipourlaterre.com
- www.boucladelaseine.fr
- www.ecolabels.fr

SOURCES POUR RÉALISER CE GUIDE

- Sites web indiqués ci-contre
- Guide ADEME « internet, courriel, réduire les impacts »
- Guide ADEME « Ecocitoyen au bureau »
- Dépliant écocitoyenneté de Muriel Buiatti
- Guide de l'agent écoresponsable du CHU d'Angers

Remerciements aux membres du groupe pluriprofessionnel qui a contribué à l'élaboration de ce guide ainsi qu'à Sylvie Gautier, directrice adjointe et référente « Développement Durable » pour l'Établissement.



Ce guide a été imprimé sur papier recyclé "Cyclus print" par l'ESAT Léopold Bellan de Montesson
Établissement et service d'aide par le travail

Guide réalisé avec le soutien de la MNH

**CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL**